

# **AVIS DE MARCHÉ PUBLIC A PROCEDURE ADAPTEE - N°01/2021**

*Location et maintenance d'un véhicule frigorifique*

## **1. Identification du pouvoir adjudicateur / acheteur public**

Centre Communal d'Action Sociale de Villeneuve-Loubet

Place du Général de Gaulle – Immeuble Escoffier - 06270 VILLENEUVE LOUBET (France)

Téléphone fixe : 04 92 02 60 80 / E-mail : [info@ccas-villeneuve-loubet.com](mailto:info@ccas-villeneuve-loubet.com)

Adresse Internet du Pouvoir Adjudicateur : [www.villeneuveloubet.fr](http://www.villeneuveloubet.fr)

Adresse Internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

## **2. Procédure de passation**

Marché public passé selon une procédure adaptée en application des articles L. 2123-1, R. 2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique.

La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics (A.M.P.)

Le Pouvoir Adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres Pouvoir Adjudicateur.

## **3. Objet du marché et caractéristiques principales**

Le marché a pour objet la location et la maintenance d'un véhicule frigorifique d'une capacité de 4 à 6 mètres cubes (m3), pour le Centre Communal d' Action Sociale de Villeneuve Loubet, destiné au portage des repas en liaison froide, à domicile pour les personnes âgées et momentanément handicapées de la Commune.

Le véhicule a l'obligation d'être livré sur site (CCAS de Villeneuve-Loubet) et être pleinement opérationnel à la date suivante : le mardi 02 novembre 2021 entre 8H30 et 15H00.

Il devra répondre aux caractéristiques suivantes :

- Véhicule neuf ou de moins d'un (01) an maximum conforme à la réglementation en vigueur,
- Deux (02) places assises,
- Version GASOIL avec un moteur performant,
- Garantissant un refroidissement rapide à 3°C en trente (30) minutes maximum avec maintien de ce refroidissement pendant le temps de distribution des repas

L'estimation moyenne du kilométrage du véhicule est de 17.000 km par an, soit 1.400 km en moyenne par mois

Classification CPV : 34130000 - Véhicules à moteur servant au transport de marchandises

Conformément à l'article R.2151-8 du Code de la Commande Publique, il est précisé que les variantes sont acceptées pour le présent marché.

Les candidats peuvent proposer, en particulier, un véhicule d'occasion, un véhicule électrique ou hybride sous condition de spécifier explicitement les conditions de fonctionnement de ce dernier.

En application de l'article L. 2112-5 du Code de la Commande Publique, le marché prendra effet à compter de la date du 02 novembre 2021 pour une durée d'un (01) an ferme.

Une reconduction expresse sera possible trois (03) fois pour période équivalente à un (01) an.

## **4. Conditions de participation**

Le marché sera attribué, soit à un titulaire unique, soit à un groupement d'opérateurs économiques conjoints ou solidaires.

En cas de groupement, les candidatures et les offres sont présentées soit par l'ensemble des membres du groupement, soit par un mandataire qui justifie des habilitations nécessaires pour représenter les autres membres du groupement.

Un même opérateur économique ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement pour un même marché public.

En vertu de l'article R. 2151-7 du Code de la Commande Publique, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres, en agissant à la fois en qualité de candidat individuel et de membres d'un ou plusieurs groupements.

**En respect du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public a pris la décision d'examiner les offres avant les candidatures.**

Dans ce cadre, conformément aux dispositions de l'article R. 2144-4 du Code susmentionné, l'Acheteur Public n'exige que du seul candidat auquel il est envisagé d'attribuer un des lots composant le marché public que ce dernier justifie ne pas être dans un cas d'interdiction de soumissionner.

L'examen de la candidature s'opèrera en respect des articles L. 2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique ; ainsi que des articles L. 2142-1, R. 2143-1 et suivants, R. 2144-1 et suivants du même Code.

L'offre la mieux classée sera retenue à titre provisoire en attendant que le candidat putatif transmette, sur invitation de l'Acheteur Public, les documents référencés dans le dossier de consultation.

## **.5. Examen des offres**

Les offres seront jugées, en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

1. Valeur technique (70%) – le jugement de ce critère s'opérera par le biais de sous critères dont le détail figure dans le Dossier de consultation (D.C.E.) tenu à disposition des candidats.
2. Offre financière proposée (30%).

## **6. Retrait des dossiers de consultation/modalités de remise des offres**

Conformément aux articles R. 2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique, l'Acheteur Public met à disposition le dossier de consultation par voie électronique, sur le profil d'acheteur suivant :

<https://www.marches-securises.fr> / Mot-clé : Villeneuve Loubet

En respect du droit de la commande publique, l'Acheteur Public assure la mise en œuvre d'une dématérialisation totale de ses procédures de marchés publics.

Il sera donc demandé aux candidats de remettre l'intégralité de leur offre par voie électronique via le profil d'acheteur mentionné ci-avant.

Les offres transmises par toute autre voie que la voie dématérialisée seront déclarées irrégulières et rejetées.

Conditions et mode de paiement : Le site d'accès est libre après inscription gratuite

Les frais d'accès au réseau sont à la charge de chaque candidat.

Date limite d'obtention des Dossiers de Consultation : le jeudi 16 septembre 2021 à 11 heures 00.

## **7. Modalités essentielles de financement et de paiement**

Conformément aux dispositions des articles L. 2191-1 et suivants du Code de la Commande Publique, l'exécution financière du marché s'opérera dans les conditions suivantes :

Les prestations seront financées sur les fonds propres du budget du CCAS.

Les prestations seront payées au(x) Titulaire(s) et au(x) sous-traitant(s) de premier rang éventuel(s) dans les délais fixés par les articles L. 2192-10, R. 2192-10 et suivants du Code de la Commande Publique ; à savoir par mandat administratif, après service fait, à compter de la réception de la demande de paiement transmise par le Titulaire à l'Acheteur Public, dans un délai global de trente (30) jours.

Les modalités d'application de ce dispositif sont précisées par le décret n°2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

## **8. Date limite de remise des offres**

Le jeudi 16 septembre 2021 à 11 heures 00.

## **9 Procédure de recours**

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr).

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Greffe du tribunal administratif de Nice – 18, avenue des fleurs - 06000 Nice, Tél. : 04 89 97 86 00 / courriel : [greffe.ta-nice@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nice@juradm.fr)

## **10. Renseignements complémentaires**

La langue dans laquelle les dossiers devront être rédigés est : Le Français.

En application de l'article R. 2143-16 du Code de la Commande Publique, si les documents fournis par le candidat ne sont pas rédigés en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français.

Pour obtenir tout renseignement complémentaire, les candidats devront obligatoirement adresser leurs demandes par voie électronique, via le profil d'acheteur : [www.marches-securises.fr](https://www.marches-securises.fr)

Le délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre est de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

## **11. Date d'envoi de l'avis à la publication**

Le 25 août 2021